

Le 25 février 2020

Objet : Demande d'accès à des documents – Décision

R/Réf. : 18363

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 27 janvier 2020 et visant à obtenir des statistiques en lien avec l'attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises depuis le 1^{er} janvier 2020.

À cet égard, nous vous informons que les premières invitations à passer le test permettant d'obtenir l'attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* ont été envoyées le 14 février 2020. Ainsi, 26 personnes se sont soumises au test et le taux de réussite a été de 100% et ce, pour la période du 14 au 23 février 2020. Aucune reprise du test n'a été effectuée.

Pour ce qui est du nombre de personnes qui ont participé à une session d'information « Objectif intégration », nous vous informons que ce chiffre s'élève à 268 personnes pour la période du 20 au 31 janvier 2020.

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/

Nous vous prions d'agréer, , nos salutations distinguées.

Originale signée par :

M^{me} Tabita Nicolaica
Responsable de l'accès aux
documents et de la protection des
renseignements personnels